III

UNE PHRASE MAL ÉDITÉE DE FORTUNAT

PAR LE CHANOINE R. AIGRAIN
Professeur à l'Université catholique d'Angers

Il a été maintes fois constaté combien de tort causent aux études les cloisons étanches qui séparent les disciplines et qui dérobent à maints travailleurs des informations importantes. Tous les lecteurs de Fortunat utilisent, pour le texte de la *Vita Radegundis*, la double édition critique procurée par Bruno Krusch, d'abord en 1885 dans les *Auctores antiquissimi* (*Monumenta Germaniae historica*, IV, 2), puis en 1888, avec le second livre dû à Baudonivie, dans le tome II des *Scriptores rerum merovingicarum*. En 1919, dans le tome VII des mêmes *Scriptores*, Bruno Krusch et W. Levison complétaient par la description de nouveaux manuscrits l'appareil critique de ces publications, sans que l'apport fût appréciable pour la *Vita Radegundis ;* le *Conspectus codicum hagiographicorum*, d'ailleurs, ne renvoyait à aucun manuscrit de Poitiers, ce qui pouvait paraître *a priori* surprenant pour un auteur qui avait longuement vécu dans cette ville. Or, dès 1912, dans le *Bulletin archéologique du Comité*, M. Émile Ginot, bibliothécaire de la ville de Poitiers, étudiant les peintures d'un manuscrit de son dépôt, avait signalé au passage une variante très intéressante dans la finale de l'œuvre : les érudits continuaient de l'ignorer en 1919, comme s'il était naturel que les spécialistes de la critique textuelle ne lussent pas dans un Bulletin « archéologique » un mémoire sur un manuscrit à peintures. M. Ginot, en 1920, reprenant cette étude avec tout ce qu'elle appelait d'illustrations pour le *Bulletin de la Société française de reproductions de manuscrits à peintures*, soulignait de nouveau l'intérêt de cette variante, qui, à Poitiers même, a passé du ms. 250, du XI^e^ siècle, dans d'autres exemplaires comme le ms. 252 ; il insistait davantage, comme le voulait son propos, sur d'autres aspects de ce livre, en lui-même plein d'intérêt : tel que nous le possédons, relié avec des débris d'autres manuscrits après le pillage du trésor de Sainte-Radegonde en 1562 et amputé lui-même d'une partie de son texte (il n'y reste de Baudonivie que la miniature initiale, reconnue et identifiée avec bonheur par M. Ginot), il a manifestement servi de modèle aux peintres verriers qui, après une donation d'Alphonse de Poitiers en 1269, firent pour Sainte-Radegonde des verrières à petits personnages sur fonds de grisaille, dont il subsiste des

morceaux regroupés après le pillage de 1562 dans une double verrière quelque peu désordonnée ; de ces sources d'intérêt (il y en a d'autres, comme les textes liturgiques que j'avais alors étudiés de près pour aider M. Ginot dans la partie de son travail à laquelle il était moins préparé), je n'ai à retenir pour la *Revue des Études latines* que la variante dont j'ai déjà dit qu'elle avait échappé jusqu'ici à tous les éditeurs de Fortunat. Or, il semble qu'elle présente, indépendamment de son origine poitevine, une garantie d'authenticité due à la structure même de la phrase, qui ne peut manquer de frapper tout latiniste ayant tenté de suivre, jusqu'à l'époque barbare, l'évolution de la stylistique : elle n'est certes pas un modèle, mais le style de Fortunat n'est pas toujours un modèle non plus, et la recherche de la complication à laquelle il s'abandonne volontiers, son goût pour les parallélismes tarabiscotés des cadences ou des membres de phrases (qu'on se souvienne par exemple, au début du chapitre XXXVI, de ce balancement au raffinement énigmatique, *proferatur in medio quo gratuletur regio*, pour introduire un nouvel épisode), éclate dans la construction de cette phrase qu'il a dû juger assez savante pour s'y complaire en héritier passablement abâtardi de cet esprit précieux que M. A. Loyen a si bien étudié chez Sidoine Apollinaire.

Voici le texte donné par l'édition Krusch pour le chapitre XXXIX et dernier de la *Vita Radegundis* par Fortunat ; après avoir exprimé la crainte de fatiguer le lecteur par trop de détails, il ajoute ce correctif ou cette excuse :

Nec reputetur brevissimum, ubi de paucis agnoscitur in miraculis amplitudo, qua pietate, parcitate, dilectione, dulcedine, humilitate, honestate, fide, fervore sic vixerit, ut et ad (*var.* adhuc) ipsam post obitum gloriosi transitus mirabilia prosequantur.

Ce que je traduisais en 1909-1910, sans beaucoup de rigueur :

Ce n'est pas d'ailleurs un si mince ouvrage que d'avoir fait connaître, par quelques exemples, la grandeur de ses miracles, la piété, l'abstinence, la charité, la douceur, l'humilité, la sainteté, la foi, la ferveur qui marquèrent sa vie, si bien qu'après sa mort et son entrée dans la gloire les merveilles n'ont pas cessé de se produire à son tombeau.

A des manuscrits de Paris et de Troyes, Krusch empruntait en note les additions suivantes, en prévenant dans son introduction qu'elles manquent aux manuscrits de meilleure qualité :

Humanae eloquentiae modus admirando attonitus pre uiribus explicare minime ualet. Sit tamen illi qui dedit gloria laus et imperium in saecula saeculorum. Amen.

Laissons tomber la dernière phrase, qui figure aussi dans le manus-

crit de Poitiers : c'est une de ces clausules qui adaptaient une lecture à l'usage liturgique, et elle ne remonte pas à l'auteur, mais à l'adaptateur. Quant au début de l'addition jusqu'à *ualet*, notre manuscrit le donne aussi, avec une disposition qui le rattache visiblement à tout ce qui précède depuis *qua* : cet interrogatif indirect apparaît comme une dépendance grammaticale, non plus de *agnoscitur*, mais de *explicare*. Et voici comment la phrase se présente avec ses velléités d' « écriture artiste » :

Nec reputetur breuissimum ubi de paucis agnoscitur miracul(orum) amplitudo. Qua pietatis parcitate, dilectionis dulcedine, humilitatis honestate, fidei fervore, haec sancta uixerit, ut et ipsam post obitum gloriosi transitus mirabilia quoque prosequantur, humanae eloquentiae modus admirando attonitus prae uiribus explicare minime ualet.

Je n'insiste pas sur des variantes comme *haec sancta* ou comme *et ipsam* qui, comparées à *sic* (*uixerit*) ou à *et ad ipsam* (*adhuc* paraît une correction de copiste pour résoudre l'inexplicable *ad* interprété comme une abréviation), portent en elles-mêmes leur évidence et me paraissent nettement préférables au texte reçu. Mais il est important du point de vue stylistique de remarquer les génitifs qui se correspondent d'un membre à l'autre, dans une intention de balancement soulignée par les allitérations, qui ne paraît pas relever de l'initiative d'un simple transcripteur : il y a là un effet voulu, et il se peut qu'il soit d'un art rudimentaire (Fortunat, s'il est le meilleur écrivain sans doute de cette fin du VI^e^ siècle, n'en est pas moins un artiste médiocre), c'est bien une tentative de prose d'art, un essai de raffinement à la mesure de l'époque. Le tour le plus heureux n'est pas celui du début, ce *pietatis parcitate* qui appelle une traduction un peu contournée, « avec quelles abstinences inspirées par la piété » ; mais les autres membres ne sont pas mal venus et relèvent ce que l'énumération pure et simple avait de platement monotone. Quant à l'aveu d'impuissance proclamé sur un ton ampoulé, cette « faible mesure de l'éloquence humaine que l'admiration frappe d'étonnement » au point de ne lui laisser la force de rien expliquer de tant de merveilles, c'est une de ces déclarations que multiplient les écrivains de cette période de décadence et que nous prenons à la lettre plus qu'eux-mêmes, sans doute, ne l'avaient prévu, car elle paraît avoir été pour eux comme une clause de style ; mais nous ne serons pas plus sévères qu'il ne convient pour ce cliché. Telle qu'elle se présente dans notre manuscrit poitevin, la phrase arrêtée à *minime ualet* a toutes chances d'être celle qui est sortie du style de Fortunat, et il est piquant que ce soit dans la ville même où il l'avait écrite qu'elle ait été conservée.

R. AIGRAIN.